

Accident de travail

d'un élève

références

Code de la sécurité sociale

- Qualification des accidents de travail article L 412-8
articles D 412-2 à D 412-6

- Définition de l'accident de travail articles L 411-1 et L 411-2

- Déclaration de l'accident de travail articles L 441-1 et L 441-6

- Définition du déclarant article R 412-4

- Modalités de déclaration d'un accident de travail articles R 441-1 et L 441-9

- Registre des accidents de travail bénins articles D 441-1 à D 441-4
Décret 85-1133 du 22/10/1985

- Cotisation et tarification des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles article L 241-5
article D 242-6-14
Arrêté du 17/10/1995
Arrêté du 21/12/2015
article R 412-4

- Sanctions article R 471-3

Ministère de l'Education nationale

- Circulaire 80-254 du 24/09/1980 formalités à accomplir en cas d'accident scolaire
(BOEN n° 37 du 23/10/1980)

- Circulaire 2009-154 du 27/10/2009 diffusion des rapports d'accidents scolaires
(BOEN n° 37 du 23/10/1980)

- Circulaire du 30/11/2011 procédure en cas d'accident scolaire
Rectorat d'Amiens